



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail

Centre Ouest



OFFRE DE FORMATION SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Carsat Centre Ouest

2026

VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER VOS COMPÉTENCES POUR MIEUX GÉRER LES RISQUES PROFESSIONNELS DE VOTRE ENTREPRISE ?

La Carsat Centre Ouest vous accompagne

LES FORMATIONS SONT RÉALISÉES :

PAR DES PRÉVENTEURS DE LA CARSAT CENTRE OUEST

Pas de coût pédagogique (inclus dans vos cotisations) ni frais liés aux déjeuners et pauses.

Seuls le coût des salaires et les éventuels frais de déplacement restent à votre charge.

PAR DES ORGANISMES DE FORMATION HABILITÉS

Un coût pédagogique est à prévoir. Vous devez contacter les organismes pour l'obtention d'un devis et vous inscrire.

Certaines de nos formations sont éligibles aux aides financières sous conditions d'attribution.



OFFRE SUR MESURE

En complément du catalogue, la Carsat Centre Ouest peut organiser des formations particulières non-inscrites dans ce document.

Vous pouvez prendre contact avec votre interlocuteur, contrôleur de sécurité de votre secteur, ou vous rapprocher du service formation :

formation.prevention@carsat-centreouest.fr
05 55 04 36 34

Suivant vos besoins, nous vous proposerons une réponse adaptée.

DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION

OBTENIR DES COMPÉTENCES DE BASE EN PRÉVENTION

PUBLIC

- ▶ Toute personne en charge d'une mission de prévention des risques professionnels et toute personne devant valider des compétences de base en prévention pour pouvoir s'inscrire à certaines formations du réseau Assurance Maladie - Risques professionnels / INRS.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- ▶ Acquérir les connaissances et outils de premier niveau pour agir sur les risques professionnels.

DURÉE

- ▶ 3 jours non consécutifs (2 + 1), soit 21 heures + travail intersession.



ANALYSER UN ACCIDENT DU TRAVAIL

PUBLIC

- ▶ Encadrement de proximité.
- ▶ Membres de CSE.
- ▶ Toute personne en charge d'une mission de prévention des risques professionnels.

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident du travail.
- ▶ Appliquer une méthode d'analyse d'accident du travail.
- ▶ Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.

DURÉE

- ▶ 3 jours, soit 21 heures.



POUR ACCÉDER À L'ENSEMBLE DE NOTRE OFFRE DE FORMATION ET AU CALENDRIER

cliquez sur le lien



DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

PUBLIC

- ▶ Tous salariés d'entreprises relevant du régime général de la Sécurité sociale. Tous salariés des entreprises, organismes ou de toute autre institution hors champ d'application du régime général de la Sécurité sociale souhaitant devenir sauveteur secouriste du travail.

OBJECTIF DE LA FORMATION

- ▶ Être acteur de la prévention dans l'entreprise et porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise.

DURÉE

- ▶ 2 jours soit 14 heures.



RISQUES SPÉCIFIQUES

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

INITIER, PILOTER ET MANAGER SON PROJET DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

PUBLIC

- ▶ Chef d'entreprise et/ou d'établissement ou son délégué.
- Il pourra être accompagné du pilote du projet prévention des RPS.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Appréhender la problématique des risques psychosociaux.
- ▶ Comprendre les enjeux et les conditions nécessaires à la réussite de la démarche de prévention des RPS.
- ▶ Identifier les éléments du travail liés aux situations de risques psychosociaux.

DURÉE

- ▶ **1 jour, soit 7 heures.**

DIRIGEANTS



IDENTIFIER ET ANALYSER LES SITUATIONS DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX

PUBLIC CONCERNÉ

- ▶ Trois personnes minimum par entreprise dont un représentant du personnel et un représentant de la direction.

PRÉ-REQUIS RECOMMANDÉ

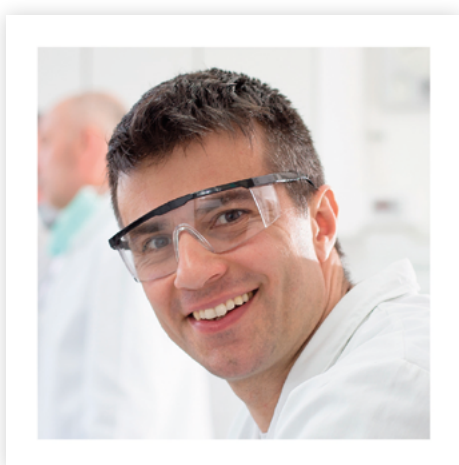
La formation « Initier, piloter et manager son projet de prévention des risques psychosociaux ».

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Définir les risques psychosociaux.
- ▶ Connaître les effets des risques psychosociaux sur la santé et les conséquences pour l'entreprise.
- ▶ Identifier les éléments du travail liés aux situations de risques psychosociaux.
- ▶ Situer les différentes étapes de la démarche de prévention.
- ▶ Mener des entretiens et des observations de situations de travail.
- ▶ Analyser et synthétiser les éléments recueillis afin d'établir un diagnostic.
- ▶ Proposer et formaliser un plan d'actions.

DURÉE

- ▶ **5 jours soit 35 heures**



€ Ce logo indique que ces formations sont dispensées par des organismes de formations habilités. Des coûts pédagogiques sont donc à prévoir. Les autres formations sont dispensées par la Carsat Centre Ouest. Les coûts pédagogiques sont déjà pris en charge par vos cotisations.

RISQUES ROUTIERS

PRÉVENIR LES RISQUES ROUTIERS EN ENTREPRISE

PUBLIC

- ▶ Dirigeant de l'entreprise ou son représentant désigné en charge de la prévention des risques routiers.

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRE ^{CBP}

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Réaliser une évaluation des risques routiers.
- ▶ Élaborer un plan d'actions associé.

DURÉE

- ▶ **1 jour, soit 7 heures.**



RISQUES CHIMIQUES

INITIER, PILOTER ET MANAGER SON PROJET DE PRÉVENTION DES RISQUES CHIMIQUES

PUBLIC

- ▶ Dirigeant. Idéalement, il sera accompagné du pilote du projet prévention des risques chimiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre les enjeux et les conditions nécessaires à la réussite de la démarche de prévention des risques chimiques.
- ▶ Engager et suivre sa démarche notamment dans le cadre du programme RC Pros.
- ▶ Décider la mise en œuvre des actions de prévention et les évaluer en respectant les principes généraux de prévention.

DURÉE

- ▶ **1 jour, soit 7 heures.**



AGIR SUR LES RISQUES CHIMIQUES

PUBLIC

- ▶ Toute personne en charge d'une mission de prévention des risques professionnels et/ou toute personne en charge de la gestion de produits chimiques.

- ▶ **NOTA** : Le transport et le chargement/déchargement de matières dangereuses ne sont pas abordés dans cette formation.

PRÉ-REQUIS RECOMMANDÉ ^{CBP}

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Mettre en œuvre une démarche participative de maîtrise des risques chimiques au sein des entreprises :
 - identification des risques,
 - évaluation et hiérarchisation des risques,
 - recherche et mise en place de solutions de prévention.
- ▶ Informer et accompagner les différents acteurs de l'entreprise

DURÉE

- ▶ **2 jours, soit 14 heures.**



CBP Les participants doivent avoir suivi la formation "Obtenir des compétences de base en prévention" dans les services prévention des Carsat, Cramif et CGSS ou avoir suivi avec succès les 4 modules de l'auto-formation en ligne "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" de l'INRS. Joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription.

RISQUES SPÉCIFIQUES

SECTEURS SPÉCIFIQUES

RISQUES LIÉS AUX TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES

INITIER, PILOTER ET MANAGER SON PROJET DE PRÉVENTION DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES (TMS)

PUBLIC

- ▶ Dirigeant. Idéalement, il sera accompagné du pilote du projet prévention des TMS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Définir, initier et piloter un projet de prévention des TMS au sein de son établissement dans le cadre du programme « TMS Pros ».
- ▶ Formaliser la lettre d'engagement de l'établissement.
- ▶ En cas d'orientation vers un relais TMS interne, définir le profil/choisir la personne ressource – le chargé de prévention.
- ▶ Disposer des repères essentiels pour produire une note de cadrage pour le projet de prévention des TMS de son établissement.

DURÉE

- ▶ **1 jour, soit 7 heures.**

DIRIGEANTS



BTP



DEVENIR PERSONNE RESSOURCE DU PROJET DE PRÉVENTION DES TMS

PUBLIC

- ▶ Toute personne appelée dans son établissement à exercer la fonction de personne ressource du projet de prévention des TMS.

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRE

Le dirigeant doit avoir suivi la journée de formation - Initier, piloter et manager son projet de prévention des TMS.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Animer un projet de prévention des TMS.
- ▶ Mettre en œuvre les étapes de repérage, d'analyse et d'évaluation des situations de travail à risques TMS.
- ▶ Rechercher et mettre en place des actions de prévention.

DURÉE :

- ▶ **6 jours (5 jours en présentiel sur le format 2j+2j+1j et 2 demi-journées d'accompagnement avec le dirigeant).**



POUR LES MAÎTRES D'OUVRAGE

RENDRE PLUS EFFICACE LA COORDINATION SPS SUR LES OPÉRATIONS DE BÂTIMENT

PUBLIC

- ▶ Maître d'ouvrage travaillant régulièrement avec des coordonnateurs SPS.
- ▶ Chargé d'opérations ou chargé d'affaires de maîtres d'ouvrage institutionnels publics ou privés.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Améliorer la plus-value pour un MOA ayant un coordonnateur SPS sur une opération de bâtiment.
- ▶ Identifier l'intérêt de mettre en commun des moyens lors de la réalisation de chantiers.

DURÉE

- ▶ **1 jour, soit 7 heures.**



DEVENIR ACTEUR PRAP IBC (PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE – INDUSTRIE, BTP, COMMERCE ET ACTIVITÉS DE BUREAU)

PUBLIC

- ▶ Tous les salariés, opérateurs et agents des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des activités de bureau.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.
- ▶ Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues.
- ▶ Participer à la maîtrise du risque en proposant à son encadrement de proximité toute idée d'amélioration d'ordre technique, organisationnel ou humain.

DURÉE

- ▶ **2 jours, soit 14 heures.**



AVEC NOS PARTENAIRES HABILITÉS, NOUS AVONS D'AUTRES FORMATIONS À VOUS PROPOSER
N'HÉSITÉZ PAS À CONSULTER L'ENSEMBLE DE NOTRE OFFRE !



SECTEURS SPÉCIFIQUES

SANITAIRE & MÉDICO-SOCIAL

EN ÉTABLISSEMENT

DÉVELOPPER ET MANAGER LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS UN ÉTABLISSEMENT DU SECTEUR SANITAIRE & MÉDICO-SOCIAL

PUBLIC

► Dirigeant. Idéalement, il sera accompagné de l'animateur prévention (AP SMS).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans son établissement.
- Piloter tout projet de prévention et, en particulier si l'établissement est concerné, un projet de prévention des TMS selon les attentes du programme national TMS Pros.
- Identifier ses enjeux de prévention à partir d'un état des lieux de santé et de sécurité au travail.
- Structurer et formaliser une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne en lien avec ses objectifs et priorités.
- Piloter les projets de prévention de son établissement et en particulier celui de l'AP SMS dans le cadre de sa formation-action (potentiellement TMS Pros si l'établissement est concerné).

DURÉE

► 1 jour, soit 7 heures.

DIRIGEANTS



À DOMICILE

DÉVELOPPER ET MANAGER LA PRÉVENTION DES RISQUES DANS SA STRUCTURE D'AIDE ET DE SOIN À DOMICILE

PUBLIC

► Dirigeants de structures du secteur de l'aide et du soin à domicile désireux de mettre en place une démarche de prévention en s'appuyant sur les compétences d'un ou plusieurs animateur(s) de prévention (AP ASD). Cette formation précède celle de l'animateur prévention (AP ASD).

OBJECTIFS DE FORMATION :

- Organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention dans sa structure.
- Manager la santé et la sécurité au travail.
- Identifier les enjeux d'une démarche de prévention dans sa structure.
- Structurer une démarche de prévention en lien avec ses objectifs de prévention.
- Cadrer les projets de prévention conduits par l'animateur prévention.

DURÉE

► 1 jour soit 7 heures

DIRIGEANTS



DEVENIR ANIMATEUR PRÉVENTION DANS LE SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL (AP SMS)

PUBLIC

► Personne appelée à exercer des missions d'animation de la prévention dans des EHPAD, hôpitaux, cliniques, IME, MAS, etc.

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRE ^{CBP}

Le dirigeant doit avoir suivi la journée de formation dédiée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Concevoir, cadrer et mettre en œuvre un projet de prévention.
- Réaliser un état des lieux santé et sécurité au travail.
- Structurer une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne.
- Analyser une situation de travail et identifier les risques.
- Rechercher des solutions visant à transformer les situations de travail.
- Proposer des actions d'amélioration et aider à la prise de décision.

DURÉE :

► 7 jours (6 jours en présentiel sur le format 3j+2j+1j et 2 demi-journées d'accompagnement avec le dirigeant).



DEVENIR ANIMATEUR PRÉVENTION DANS LE SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN À DOMICILE (AP ASD)

PUBLIC

► Personnes affectées à des missions d'animation de la prévention dans les structures d'aide et de soin à domicile (ASD) qui s'engagent dans une démarche de prévention et la réalisation de projets (responsables secteur, infirmiers, coordonnateurs secteur, etc.).

PRÉ-REQUIS OBLIGATOIRE ^{CBP}

► Le dirigeant doit avoir suivi la journée de formation - Développer et manager la prévention des risques dans sa structure d'aide et de soin à domicile.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Concevoir, cadrer et mettre en œuvre un projet de prévention.
- Réaliser un état des lieux santé et sécurité au travail.
- Structurer une démarche de prévention globale, mobilisatrice et pérenne.
- Analyser une situation de travail et identifier les risques.
- Rechercher des solutions visant à transformer les situations de travail.
- Proposer des actions d'amélioration et aider à la prise de décision.

DURÉE

► 3 jours en présentiel + travaux intersession et accompagnement dans la structure.



EN ÉTABLISSEMENT & À DOMICILE

DEVENIR ACTEUR PRAP2S (PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DU SECTEUR SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL)

PUBLIC

► Tous les salariés, opérateurs et agents du secteur sanitaire et médico-social (établissements de santé, structures d'aides et de soins à la personne, maisons de retraite, etc.).

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Prévenir les risques liés à l'activité physique dans sa situation de travail au sein d'un établissement du secteur 2S. Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé encourues.
- Participer à la maîtrise du risque en proposant à son encadrement de proximité des idées d'amélioration d'ordre technique, organisationnel ou humain.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi (ALM).

DURÉE ► 4 jours, soit 28 heures.



ACTEUR PRÉVENTION DU SECTEUR DE L'AIDE ET DU SOIN À DOMICILE (ACP ASD)

PUBLIC

► Tous les salariés, aidants et soignants du secteur de l'aide et du soin à domicile.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Être acteur de la prévention des risques de son métier.
- Observer et analyser les situations de travail issues de l'expérience professionnelle.
- Proposer des pistes d'amélioration remédiant aux situations dangereuses identifiées.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (ALM).

DURÉE

► 3 jours soit 21 heures dont 14h consacrées à l'ALM.



UNE OFFRE COMPLÈTE ET GRATUITE*

*pour les entreprises qui cotisent au régime général.

MAÎTRISER LES RISQUES PROFESSIONNELS

On a tous à y gagner

Les accidents du travail et les maladies professionnelles ont un coût humain et financier pour l'entreprise. Comment l'éviter ou le maîtriser ?

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE PRÉVENTION

S'inscrire dans une démarche de prévention avec le conseil, les aides financières, les formations de spécialistes en « santé et sécurité au travail », c'est plus de sécurité pour les salariés, moins d'absentéisme, un gain de productivité, une amélioration de la compétitivité.

L'ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

Vous aide à y parvenir avec des moyens et des outils appropriés.

CONTACTS

Pour demander les supports d'information sur les thématiques en lien avec les formations proposées :


www.inrs.fr/

Pour toute demande de documentation :
www.carsat-centreouest.fr
email : cirp@carsat-centreouest.fr
Téléphone : 05 55 45 39 04



Pour toute demande d'information concernant notre offre de formation :
email : formation.prevention@carsat-centreouest.fr
Téléphone : 05 55 04 36 34

Pour accéder à notre offre de formation :
<https://formation-prev.fr/carsat-centreouest>